

VISIBILISER LE « FÉMINICIDE » EN LE VIDANT DE SON CARACTÈRE SYSTÉMIQUE : RETOUR SUR LES CONDITIONS DISCURSIVES DE L’INCORPORATION D’UN CONCEPT FÉMINISTE DANS LA PQN (2015-2020)

Sophie DUBEC¹

Cette recherche explore les conditions discursives de l’intégration du concept féministe de « féminicide » dans le vocabulaire journalistique français. Basé sur l’analyse de 533 articles publiés entre 2015 et 2020 dans six quotidiens nationaux (*Aujourd’hui en France*, *La Croix*, *Le Figaro*, *L’Humanité*, *Le Monde*, *Libération*), l’étude montre comment le féminicide, initialement défini comme une violence de genre systémique située à l’étranger, est progressivement compris comme le meurtre d’une femme par un compagnon ou ex-compagnon dans un contexte français. La dimension patriarcale des crimes, d’abord reconnue, tend à disparaître à mesure que le terme se diffuse dans les médias français : si le féminicide renvoie bien au meurtre d’une femme, il n’est pas à proprement parler le meurtre d’une femme parce qu’elle est une femme. Les résultats soulignent des tensions entre féminisme et pratiques journalistiques, ainsi que la difficulté persistante à reconnaître la nature systémique des violences faites aux femmes.

¹ Sophie DUBEC est Maîtresse de conférences à l’Université Sorbonne Nouvelle et chercheuse au Laboratoire Irméccen.

Introduction

Le terme féminicide est apparu dans la littérature féministe des années 1970 pour désigner une violence de genre systémique. Souvent défini comme le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme, il renvoie à des crimes aussi variés que les avortements ciblés, les crimes d'honneur ou encore les homicides conjugaux (Bodiou *et al.*, 2019). En France, le terme a récemment pris une place plus importante dans le débat public pour faire référence aux meurtres de femmes par leur conjoint ou ex-conjoint (Giacinti, 2020). Il s'est ainsi infiltré dans le vocabulaire journalistique à côté des expressions « crime passionnel » ou encore « drame familial », jugées profondément patriarcales car invisibilisant une violence masculine (Dubec, 2021 ; Houel, 2013 ; Pre-nons la Une, 2014 ; Sapiro, 2019). La présente étude vise à revenir sur cette construction médiatique en s'intéressant à l'appropriation de ce terme par la presse écrite.

La littérature sur la couverture journalistique des violences sexistes et sexuelles (VSS) (Buisson & Wetzels, 2022²), dont font partie les féminicides, souligne la difficulté des médias d'information à reconnaître la dimension systémique des crimes commis envers les femmes. Des travaux, français comme étrangers, qualifient la couverture journalistique de « paradoxale ». En effet, si la visibilisation des VSS a certes une portée politique, les études rapportent la tendance des médias à individualiser les violences (Aldrete & Fernández-Ardèvol, 2023), en les traitant sur un mode fait-diversier (Sepulchre, 2019) et en ne faisant pas de liens entre les affaires (Guérard & Lavender, 1999). Ils rendent également compte de difficultés pour donner la parole aux victimes ainsi qu'aux associations féministes (Lochon, 2021), pourtant centrales dans la mise à l'agenda politique des violences (Delage, 2017).

Cette recherche étudie l'incorporation d'un concept féministe dans le vocabulaire journalistique, et en explore les conditions discursives. S'ils résultent bien de pratiques journalistiques, les contenus du corpus sont en effet abordés comme « représentation » (Hall, 1997), soit comme des lieux où sont travaillées des idéologies, où sont produites

2 Les autrices ont également coorganisé, avec Maëlle Bazin, Giuseppina Sapiro et Cécile Méadel, le colloque international « Médias & violences sexistes et sexuelles : informer, dénoncer, sensibiliser » (Paris, 3-4 avril 2023). Cet évènement a donné lieu à la publication d'un numéro dans *Les Cahiers du genre* (pour en lire l'introduction, voir : Buisson & Sapiro, 2025).

et potentiellement disputées des significations. De cette façon, l'étude des représentations médiatiques permet d'analyser un régime du visible et du dicible (Foucault, 1970), qui rend intelligible le monde social en façonnant la perception des événements et en posant les termes du débat public (Quemener & Julliard, 2023). Dans la présente étude, nous étudions plus spécifiquement les modalités de visibilisation et de définition du féminicide dans la sphère médiatique à partir de deux questions principales : comment le terme féminicide est-il médiatisé et défini entre 2015 et 2020 ? Les journaux de la presse quotidienne nationale (PQN) parviennent-ils à conserver la dimension systémique à l'œuvre dans la conceptualisation féministe du crime ?

Nos résultats mettent en lumière, d'une part, la réduction progressive de la définition du féminicide au meurtre d'une femme par compagnon ou ex-compagnon en France et, d'autre part, la dilution de la conceptualisation systémique du phénomène. Pour le dire plus simplement : dans la presse française, le féminicide correspond bien au meurtre d'une femme, mais pas tellement au meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme. Dans la conclusion de l'étude, nous discutons nos résultats au regard des enjeux soulevés par la littérature sur les liens entre féminismes, médias et journalismes.

1. Corpus et méthodologie

Le corpus se compose de 533 articles publiés entre 2015 et 2020 dans *Aujourd'hui en France*, *La Croix*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Le Monde*, et *Libération*. Ces articles ont été sélectionnés via la base de données Europresse, en utilisant le mot-clé « féminicide », au singulier et au pluriel. Le corpus a donc été construit autour du mot « féminicide », et non de l'ensemble des faits médiatisés susceptibles d'être caractérisés comme tels. Le choix de la presse quotidienne nationale s'explique par la volonté d'analyser des journaux s'adressant à une audience large et présentant des lignes éditoriales variées. La période étudiée (2015-2020) a été délibérément choisie pour mettre l'accent sur les années 2018-2019, identifiées comme marquant une diffusion notable du terme dans les médias. Les limites temporelles sélectionnées s'expliquent, pour 2015, par la volonté de comprendre les usages du mot avant sa propagation (notamment avant l'émergence de #MeToo) et, pour 2020, par la baisse de l'emploi du mot au cours de cette année, dans un contexte de crise sanitaire mondialisée (pour une étude sur la médiatisation des violences familiales durant cette période, voir : Da

Silva & Méadel, 2023 ; pour une étude sur la médiatisation du féminicide durant la période 2019-2024, voir : Pettinéo, 2024).

L'analyse du corpus a ensuite été menée en deux temps. Dans une perspective quanti-qualitative, nous avons procédé à une lecture préliminaire du corpus, qui nous a permis d'élaborer une grille d'analyse en conformité avec nos objectifs de recherche. Les modalités de visibilisation du féminicide ont été analysées sur la totalité du corpus, à partir de cinq critères : (1) le pays du fait médiatisé ; (2) l'événementialisation (autrement dit, l'évènement permettant au terme d'émerger dans la sphère médiatique : affaire, évènement politique, mobilisation, etc.) ; (3) le sujet abordé (l'affaire Daval, le Grenelle des violences conjugales, etc.) ; (4) les occurrences des associations de défense des femmes et collectifs féministes les plus cités³ ; (5) le genre des journalistes⁴. L'analyse des modalités de définition du féminicide a ensuite été approfondie grâce à la constitution d'un échantillon représentatif de 206 documents, sur lequel trois critères ont été observés : (1) les définitions du féminicide et (2) les acteur·rices en charge de ces définitions et enfin (3) les différences éditoriales.

2. Résultats

Les résultats de l'étude sont présentés de façon chronologique : nous revenons, dans un premier temps, sur les transformations de la médiatisation du féminicide à mesure qu'elle se focalise sur des meurtres commis en France (2015-2018) et, dans un second, sur la dilution progressive de la lecture systémique des crimes (2019-2020).

-
- 3 Lors de la lecture préliminaire du corpus, nous avons relevé les noms des collectifs engagés contre le féminicide les plus cités dans la presse, et avons compté leurs occurrences via Excel.
 - 4 Nos données sont issues de la base Europresse, au sein de laquelle la catégorie « Nom d'auteur » est souvent mal renseignée. C'est pourquoi nous avons effectué des recherches supplémentaires pour retrouver le nom des auteur·rices des articles. Malgré cela, un certain nombre de documents a été classé dans la catégorie « ne sait pas » : cela peut venir du fait que les articles sont des brèves, ne sont pas signés, ou que les initiales n'ont pas permis de remonter vers l'auteur·rice. D'autres productions ont été classées dans la catégorie « autre », afin d'y mettre les productions d'auteur·rices non journalistes (politiques, associations, féministes, universitaires, etc.).

2.1. 2015-2018 : d'un meurtre extérieur à la communauté nationale à une violence de genre systémique commise en France

Entre 2015 et 2018, les emplois du terme féminicide par la presse nationale quotidienne française témoignent d'un recentrement progressif de la médiatisation autour de la France et d'une réduction de sa définition aux meurtres de femmes par compagnon ou ex-compagnon. Durant ces premières années, l'utilisation du mot est associée à un engagement éditorial de la part des journaux situés à gauche (*L'Humanité* et *Libération*) et au centre-gauche (*Le Monde*⁵).

2.1.1. De l'Amérique latine vers la France

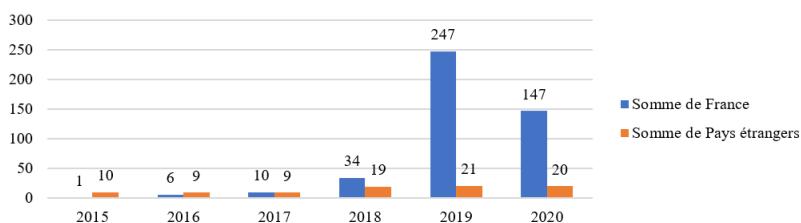


Figure n°1. Le « féminicide » dans la presse quotidienne nationale entre 2015 et 2020 : répartition entre les sujets situés en France et à l'étranger

Entre 2015 et 2018, le mot « féminicide » est peu présent dans les journaux quotidiens nationaux. Les trois premières années, soit entre 2015 et 2017, la plupart des articles concerne d'ailleurs des événements produits à l'étranger (28 contre 17, cf. figure n°1). Le terme féminicide est alors beaucoup utilisé pour référer à des crimes commis en dehors de la communauté nationale. La majorité des faits médiatisés est située en Amérique latine (21 documents sur 28 entre 2015 et 2017) principalement du fait du mouvement Ni una menos (« Pas une de moins ») qui naît en 2015 après le viol et l'assassinat d'une adolescente de 14 ans en Argentine. Les manifestations nationales qui s'ensuivent

⁵ La ligne éditoriale du *Monde* est difficile à caractériser. Si le titre veut occuper la place de « journal de référence », les observateur·rices tendent à le positionner, selon les périodes, les sujets mais aussi selon les positions d'observation, au centre-droit ou au centre-gauche de l'échiquier politique. Dans cet article, nous avons choisi de situer le journal au centre-gauche (1) en raison du traitement volontariste du titre envers le phénomène qu'est le « féminicide », et (2) pour le différencier du traitement d'*Aujourd'hui en France*, placé au centre-droit de l'échiquier politique.

(*L'Humanité*, le 04 juin 2015 ; *Libération*, le 05 juin 2015), mais aussi celles qui se déroulent « au Chili, en Uruguay et à Mexico » (*La Croix*, le 05 juin 2015) sont alors couvertes⁶. Cette concentration de la médiatisation découle tant de ces évènements que de la longue histoire de mobilisations et de théorisations du féminicide par les féministes latino-américaines, notamment depuis les années 1990 (Delage *et al.*, 2022). Dans la presse, le féminicide apparaît comme un crime répandu dans cette aire géographique, contre lequel les féministes se mobilisent (voir notamment : *Libération*, le 21 octobre 2016 ; *L'Humanité*, le 25 novembre 2016 ; *Le Monde*, le 11 mars 2017).

À partir de 2018, le terme est plus employé dans la PQN et sert davantage à désigner des crimes commis en France (34 contre 19, cf. figure n°1). La promotion du « féminicide » est en partie stimulée par l'affaire Daval⁷, qui joue un rôle central dans l'apparition du mot dans la presse (Sapiro, 2018) : les arguments du tueur et de son avocat, qui parlent d'un « accident » et reviennent sur la « personnalité écrasante » de la victime, ainsi que le tweet de Marlène Schiappa qualifiant le crime de « féminicide », sont en effet repris et débattus dans les journaux.

2.1.2. *Changement de définition, conservation de la dimension systémique*

En passant de l'Amérique latine vers la France, le féminicide change de définition. Durant les trois premières années, au cours desquelles le mot est peu employé et beaucoup situé à l'étranger, le féminicide désigne une violence de genre systémique qui n'est pas limitée au cadre conjugal (conformément aux conceptualisations latino-américaines). Les journaux témoignent d'une volonté d'expliquer le terme à leur lectorat. Ils intègrent ainsi des éléments de définition dans le corps des articles (le 06 juin 2015, *L'Humanité* parle du « meurtre d'une femme en raison de son sexe par un homme se sentant doté sur elle du pouvoir de vie et de mort ») ou dans des encarts dédiés :

-
- 6 En 2015, *Le Monde* ne couvre pas ces violences (du moins, pas en utilisant le terme « féminicide »). *Aujourd'hui en France* n'emploie pas le terme avant l'année 2017.
- 7 L'affaire Daval est une affaire criminelle concernant le meurtre d'Alexia Fouillot-Daval par son mari Jonathan Daval en 2017. Après avoir tenté de faire croire à sa disparition alors qu'elle faisait un footing, il a finalement avoué les faits en 2018 avant d'être condamné en 2020.

Apparu en 1855 selon le dictionnaire *Le Robert*, le mot féminicide est construit à partir du radical latin « Femina- » (« femme ») et du suffixe « -cide » comme dans « homicide », « infanticide » ou « génocide ». Il désigne le « meurtre d'une femme ou d'une fille en raison de son sexe ». C'est un crime reconnu par plusieurs pays d'Amérique du Sud. En France, le terme est entré dans *Le Petit Robert* en 2014 mais pas dans la loi. (*La Croix*, 05 juin 2015)

De façon intéressante, le féminicide fait l'objet d'une définition plus restreinte lorsqu'il est employé dans un contexte français : il renvoie au meurtre d'une femme par son conjoint ou ex-conjoint, le plus souvent réalisé dans un contexte de violences conjugales. Malgré cela, le phénomène reste majoritairement abordé comme une violence de genre systémique. Il faut dire qu'une grande partie de sa médiatisation est alors liée à une évènementialisation féministe. Le terme apparaît majoritairement dans les journaux à l'occasion des rendez-vous féministes institutionnalisés que sont le 8 mars et le 25 novembre, ou lors d'évènements militants visant à visibiliser le phénomène (voir notamment : *Libération*, le 03 novembre 2016 ; *L'Humanité*, le 15 février 2017 ; *Aujourd'hui en France*, le 04 mai 2017). La lecture structurelle du féminicide est dès lors bien présente dans la presse : « Dans la nuit du 25 novembre, des publicités avaient été remplacées par des affiches aux noms des jeunes filles et des femmes tuées [...]. Des victimes de féminicides, ces meurtres de femmes en raison de leur sexe, trop souvent oubliées par la société, selon le collectif féministe » (*Libération*, 24 novembre 2017).

2.1.3. Une médiatisation prioritairement portée par la presse de gauche

Ce cadrage médiatique, qui correspond alors peu ou prou à un cadrage féministe des crimes⁸, n'est pas assumé par l'ensemble des titres de presse. Ce sont bien les journaux situés les plus à gauche de notre corpus – *L'Humanité*, *Libération* et, de façon un peu plus tardive, *Le Monde* – qui portent alors cette médiatisation. A contrario, le

8 Le féminicide fait l'objet de différentes définitions dans les écrits féministes. Une constante est toutefois la mise en lumière de la dimension patriarcale, donc systémique, des crimes.

journal de droite *Le Figaro* ainsi que le journal catholique *La Croix* peinent à situer le phénomène en France : sur les sept articles que *La Croix* consacre au sujet entre 2015 et 2018, un seul concerne des faits commis dans l'hexagone ; aucun des trois articles du *Figaro* n'aborde des événements français durant ces années. Le quotidien populaire *Aujourd'hui en France* partage quant à lui ses trois articles nationaux (sur cinq publiés durant la période) entre deux brèves et un article sur l'affaire Daval ; à chaque fois, le terme féminicide n'est pas directement assumé par le quotidien mais émerge au sein de citations.

Durant les années 2015-2018, la couverture journalistique du « féminicide » en France est stimulée par l'engagement éditorial de *L'Humanité*, de *Libération* et du *Monde*. Des prises de position paraissent au cours de l'année 2017 : le 15 février, Mina Kaci publie « Féminicide : tuer sa compagne, est-ce de l'amour ? » dans *L'Humanité* ; le 30 juin, Juliette Deborde, Johanna Luyssen et Gurvan Kristanadjaja font paraître une enquête intitulée « Meurtres conjugaux : des femmes tuées pour ce qu'elles sont » dans *Libération* ; le 25 novembre (donc après le début de #MeToo et à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes), Gaëlle Dupont produit un article annoncé en Une du *Monde* sous l'appellation « Les féminicides, fait de société ». En 2017-2018, ces trois quotidiens se positionnent en faveur d'une reconnaissance du féminicide comme fait social, et appellent à l'abandon de la lecture fait-diversière du phénomène. Dans un article intitulé « Féminicides conjugaux : au-delà du fait divers, un fait social », Titiou Lecoq invite notamment à « sortir ces histoires de la case "faits divers" et [à] souligner la récurrence d'un fait social » (*Libération*, 09 janvier 2018). L'engagement de ce journal est à souligner puisqu'il lance, dès 2017, un décompte des féminicides tenu par Titiou Lecoq sur son site internet. Il faudra encore deux années au *Monde* pour se mobiliser à son tour avec la création d'une cellule d'investigation composée d'une dizaine de journalistes pour enquêter sur les féminicides.

Pour finir, il semble important de préciser que ces prises de position sont en grande partie assumées par des journalistes femmes⁹. Entre

9 Il faut toutefois préciser la faible présence de Titiou Lecoq dans cette étude. Seul un article de la journaliste apparaît dans notre corpus : cela est lié au fait qu'elle semble peu avoir écrit d'articles sur le sujet en dehors de son travail d'enquête, que ce soit dans la version papier (un article) ou en ligne (deux articles en plus de celui déjà présent dans la version papier). Ainsi, bien que Titiou Lecoq ait joué un rôle important

2015 et 2020, les femmes sont majoritaires avec 235 articles contre 112 écrits par des hommes et 24 signés par au moins un homme et une femme¹⁰. Cette donnée doit être interprétée avec précaution. Elle ne traduit pas de façon systématique un traitement journalistique féministe des crimes, les femmes pouvant elles-mêmes être productrices de contenus conservateurs voire réactionnaires (Damian-Gaillard *et al.*, 2009). Elle reste toutefois éclairante dans un contexte où l'on sait que, dans certaines rédactions, ce sont surtout des journalistes femmes sensibilisées aux idées féministes qui ont œuvré pour visibiliser et traiter le sujet (Beaulieu, 2024). La répartition des auteurs·rices varie de plus selon les lignes éditoriales. Les journaux les plus à gauche (donc les plus engagés pour la visibilisation du phénomène) comptent davantage d'articles écrits par des femmes (*L'Humanité* : 64 femmes, 24 hommes ; *Libération* : 63 femmes, 13 hommes ; *Le Monde* : 56 femmes, 25 hommes). À l'inverse, les autres quotidiens de la PQN emploient peu le terme « féminicide » et montrent des écarts moins marqués (*Le Figaro* : 19 femmes, 11 hommes), inversés (*La Croix* : 11 femmes, 20 hommes) ou quasi équivalents (*Aujourd'hui en France* : 22 femmes, 19 hommes). Au fil des années, la part d'articles écrits par des hommes, ou par au moins un homme et une femme, augmente. La propension de plus en plus forte des hommes à investir le sujet « féminicide » pourrait s'expliquer par le mouvement de valorisation des problématiques féministes qui s'opère après #MeToo, entraînant une recomposition des sujets/champs professionnels légitimés (Damian-Gaillard & Saitta, 2011). La collaboration de journalistes homme(s) et femme(s) au sein du groupe de travail sur les féminicides au *Monde* pourrait quant à elle être interprétée comme une stratégie employée par le journal pour afficher une « neutralité éditoriale des contenus produits dans le contexte post-#MeToo » (Ruffio, 2024, p. 70), les rédactrices femmes étant souvent jugées plus susceptibles de faire preuve de subjectivité (Damian-Gaillard *et al.*, 2021).

dans la reconnaissance du phénomène, son travail de décompte des féminicides sur Libération.fr entre 2017 et janvier 2019 n'est que très faiblement visible.

10 134 articles appartiennent à la catégorie « Ne sait pas », et 28 à la catégorie « Autre ».

2.2. 2019-2020 : vers une dilution de la lecture systémique des crimes

Entre 2019 et 2020 se produit une généralisation du terme féminicide dans la presse écrite, liée à la visibilisation massive du problème public que constituent les violences conjugales. La place, toujours importante, conférée aux collectifs féministes au sein des informations tend à se modifier, étant davantage circonscrite à un rôle critique de l'action publique (et moins à la définition du crime). On constate un recul de la lecture systémique du féminicide.

2.2.1. La généralisation du terme féminicide dans la presse quotidienne nationale française : l'importance des violences conjugales

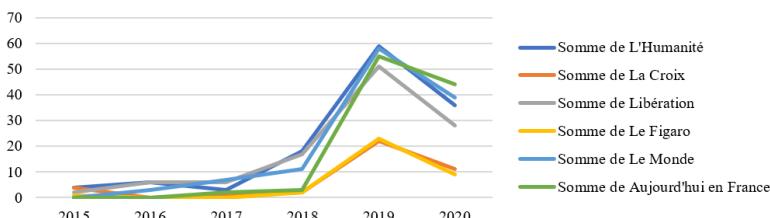


Figure n°2. La médiatisation du « féminicide » selon les journaux de la presse quotidienne nationale entre 2015 et 2020

Au cours des années 2019-2020, le mot « féminicide » est de plus en plus employé dans la presse nationale quotidienne. On constate en effet une hausse importante de ses occurrences : le terme est cité dans 53 articles en 2018, contre 268 en 2019 et 167 en 2020. Cette augmentation affecte l'ensemble des journaux (cf. figure n°2) : outre *Libération*, *L'Humanité* et *Le Monde*, qui conservent une couverture importante du phénomène, on remarque que la hausse est aussi réelle chez des journaux auparavant plus réticents. *La Croix* et *Le Figaro* emploient le terme dans respectivement 33 et 32 articles en 2019-2020 (contre respectivement 7 et 3 articles entre 2015 et 2018). La croissance la plus spectaculaire concerne le quotidien populaire *Aujourd'hui en France* qui passe de 5 articles en 2015-2018 à 99 articles en 2019-2020. Ainsi, quel que soit le traitement réservé au sujet, l'augmentation conséquente du nombre de publications souligne l'installation du terme dans le vocabulaire journalistique français.

Cette progression se produit dans le même temps que la mobilisation croissante du terme « féminicide » au sein d'articles consacrés aux violences conjugales : dans les 435 articles produits en 2019-2020, on recense 531 occurrences du syntagme « violences conjugales »¹¹. Les pics de médiatisation de ces deux années correspondent de plus à divers évènements et prises de parole publiques mettant en évidence les défaillances étatiques dans la gestion du phénomène. Au cours de l'année 2019, la couverture journalistique prend en effet un premier envol après la publication de la tribune « Protégez-les » par *Aujourd'hui en France* dans son édition du 30 juin. Écrite par un collectif de familles et de proches de femmes tuées par leur conjoint ou ex-compagnon, cette dernière met en lumière la responsabilité des pouvoirs publics dans la mort des victimes, et demande l'organisation d'un Grenelle : « Certes il n'y a qu'un seul coupable : l'homme qui les a tuées. Mais il y a une chaîne de responsabilités parce qu'elles n'ont pas été suffisamment protégées » (*Aujourd'hui en France*, 30 juin 2019). L'ouverture et la fermeture du Grenelle sur les violences conjugales (qui se tient entre le 3 septembre et le 25 novembre 2019) donnent lieu aux deux principaux pics de médiatisation. La présentation de ses enjeux, des principales mesures prises par le gouvernement, de même que les commentaires critiques qui émergent tout au long de la concertation, concentrent la majeure partie de l'attention médiatique. La plus forte médiatisation du féminicide est donc associée à une mise en visibilité publique des défaillances de l'État en matière de prise en charge des violences conjugales. Cette association se poursuit l'année suivante, notamment au moment de la médiatisation de l'affaire Cathy Thomas¹², du nom de cette femme, ainsi que de ses deux parents, tués par son ex-concubin en 2014, et dont la sœur obtient la condamnation de l'État pour « faute lourde » en 2020 (voir notamment : *Le Monde*, 22 avril 2020).

11 Cette association se renforce encore durant la seconde moitié de l'année 2019, période marquée par l'annonce puis la tenue du Grenelle sur les violences conjugales (du 3 septembre au 25 novembre). Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2019, dans les 227 articles publiés sur six mois, on recense ainsi 367 occurrences du syntagme « violences conjugales ».

12 L'affaire Cathy Thomas concerne le triple meurtre d'Isabelle Thomas et de ses parents en 2014 par son ex-conjoint. La sœur et fille des victimes, Cathy Thomas, a ensuite engagé une procédure contre l'État français, le faisant condamner pour fautes graves.

2.2.2. La place importante et en mutation des collectifs féministes



Figure n°3. Évolution du nombre d'articles et mentions des principaux collectifs féministes dans la PQN (2015-2020)

Au cours des années 2019-2020, les collectifs féministes occupent une place importante dans la couverture médiatique du féminicide. C'est ce que montre la figure n°3, qui met en parallèle, d'une part, le nombre d'articles publiés par année et, d'autre part, le nombre d'occurrences des 8 principaux collectifs et associations de défense des femmes cités au sein de ces publications. Alors que, durant les années 2015 et 2016, l'emploi du terme « féminicide » n'est pas associé à des organisations spécifiques, au cours des années 2019-2020, la médiatisation s'accompagne d'une plus grande concentration autour de quelques collectifs et de leurs représentantes (#NousToutes = 82 ; Féminicides par Compagnon ou Ex = 46 ; Fondation des femmes = 42 ; Collage Féminicide = 32 ; Fédération Nationale Solidarité Femmes = 32 ; Observatoire des violences contre les femmes = 31 ; Osez le féminisme = 27 ; Femen = 26).

De façon intéressante, les collectifs les plus cités dans la presse ne sont pas des associations historiques mais des groupes plus récents. La perméabilité médiatique à la question du féminicide s'inscrit en effet dans un « renouveau des mobilisations féministes autour des violences faites aux femmes » (Pavard *et al.*, 2020, p. 462). La place centrale de #NousToutes s'explique, outre la forte présence médiatique de sa fondatrice Caroline de Haas, par le rôle pivot de cet organisme dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : créé en 2018 en vue de rassembler le maximum de militant·es, associations et collectifs spécialisé·es dans ces enjeux, #NousToutes occupe une place centrale, notamment dans l'organisation de la marche nationale du 25 novembre (Despontin Lefebvre, 2022, 2025). La visibilité de Féminicides par Compagnons ou Ex, un groupe Facebook auparavant relativement

confidentiel¹³, s'explique par la reprise du décompte des féminicides effectué par le collectif dans la presse au cours de l'année 2019. L'utilisation de leur travail par la PQN semble favorisée par la promotion qu'en fait #NousToutes, qui bénéficie d'un ancrage institutionnel et d'un capital médiatique (Marchetti, 1998, p. 278) importants¹⁴.

Dans la presse, les rôles conférés aux collectifs féministes et à leurs principales représentantes évoluent : ces dernier·ères sont associé·es à la production d'une parole critique à l'égard du gouvernement. Cela est par exemple perceptible dans un article de *L'Humanité* publié peu avant l'ouverture du Grenelle, dans lequel plusieurs personnalités tentent de faire pression sur l'État : « Ce qu'il faut maintenant, c'est du concret, des mesures précises, presse Ernestine Ronai¹⁵ » ; « Ce Grenelle offre une occasion historique de faire un grand pas en avant contre ces violences, a assuré Anne-Cécile Mailfert (FDF)¹⁶. Mais, pour cela, il faudra des annonces budgétaires conséquentes. On ne veut pas des bouts de ficelle, mais un véritable plan Marshall » (05 juillet 2019).

2.2.3. *Le recul de la lecture systémique des crimes*

En dépit de la plus forte couverture médiatique du féminicide, la lecture systémique des crimes recule au cours des années 2019-2020. Si cette transformation procède de facteurs multiples, sur le plan médiatique, elle se produit d'au moins trois façons.

Elle apparaît premièrement liée à une transformation de l'événementialisation du féminicide. Durant les années 2019-2020, les prises de parole féministes sont toujours importantes mais n'ont plus une place aussi structurante dans la définition du phénomène. Alors que les collectifs féministes jouaient un rôle moteur dans la visibilisation du

13 Les membres de Féminicides par Compagnons ou Ex recensent depuis 2016 les meurtres de femmes tuées par leur (ex)compagnon à partir d'articles de presse et de données administratives (Delage *et al.*, 2022)

14 Ce soutien cesse en janvier 2020 après des propos transphobes tenus par des membres du collectif sur Twitter. #NousToutes a depuis mis en place son propre décompte.

15 Ernestine Ronai est une militante féministe spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle est notamment responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes en Seine-Saint-Denis, qu'elle a cofondé en 2002.

16 Anne-Cécile Mailfert est une militante féministe française, ainsi que la fondatrice et présidente de la Fondation des Femmes. Crée en 2016, cet organisme soutient financièrement et structurellement les associations œuvrant pour les droits des femmes en France.

sujet au cours des années 2015-2018 (et pouvaient en conséquence le définir), en 2019-2020, ils occupent ce rôle à côté du gouvernement et des politiques, qui multiplient les effets d'annonce pour signifier leur prise en charge du phénomène. Cette appropriation du terme par les pouvoirs publics n'est pas sans conséquence politique, en tant qu'elle est historiquement liée à des risques de dépolitisation : en effet, l'institutionnalisation des violences de genre « s'est accompagnée d'un réexamen permanent de la perspective féministe initiale et d'une potentielle dépolitisation de la question, en particulier avec l'idée selon laquelle la violence conjugale et sexuelle ne serait pas le produit des rapports de genre » (Delage *et al.*, 2019, p. 9).

Le recul de la compréhension systémique du féminicide se perçoit deuxièmement du fait de la généralisation d'emplois dépolitisés du terme. Les usages qu'en fait *Aujourd'hui en France* sont exemplaires en la matière : le journal multiplie la publication de brèves précédées du sous-titre « Féminicide », un format peu propice à la considération de ces crimes comme fait social. Le crime y fait l'objet de traitements divers : si le journal contextualise parfois les féminicide (exemple 1), il se montre tout autant capable d'en produire des lectures sensationnalistes (exemple 2) ou qui légitiment la logique du « coup de folie » (exemple 3) :

Exemple 1 : « Un octogénaire a tué sa femme avec un fusil avant de retourner l'arme contre lui à Voreppe (Isère). Au moins 121 féminicides (meurtres de femmes par conjoint ou ex-conjoint) ont été recensés depuis le début de l'année, selon un décompte de l'AFP » (*Aujourd'hui en France*, 12 novembre 2019).

Exemple 2 : « Le mari qui a tué son épouse en l'écrasant contre un mur avec sa voiture, jeudi à Vénissieux (Rhône), alors qu'il était poursuivi pour violences conjugales, a été mis en examen hier et écroué » (*Aujourd'hui en France*, 28 juillet 2019).

Exemple 3 : « Une femme d'une vingtaine d'années a été tuée de plusieurs coups de couteau par son conjoint [...]. En se présentant aux services de police, le conjoint a déclaré avoir eu “une espèce de coup de folie”. Il a été

placé en garde à vue » (*Aujourd’hui en France*, 31 juillet 2020).

Le recul semble, pour finir, associé à un phénomène de temporalité médiatique. D’abord employé pour désigner un phénomène advenant à l’étranger, le terme « féminicide » est investi au tournant de l’année 2017-2018 pour désigner des crimes commis en France dans le contexte #MeToo. Il faut attendre l’année 2019 pour que le mot soit fréquemment employé dans les journaux français, notamment du fait du Grenelle sur les violences conjugales (lors duquel le terme est beaucoup employé). La médiatisation du mot baisse l’année suivante, mais reste relativement constante (16 articles par mois en moyenne) : le « féminicide » semble désormais installé dans le vocabulaire journalistique, comme en témoigne son emploi à l’occasion des mobilisations féministes et de certaines affaires (notamment le procès Daval). Ce faisant, les journaux éprouvent moins le besoin de le définir. L’origine féministe du terme s’en trouve de moins en moins rappelée, et le féminicide devient progressivement un synonyme de « meurtre d’une femme par son compagnon ou ex-compagnon ». Même lorsque les journaux manifestent un fort intérêt pour le sujet, la couverture médiatique sur le long terme fait courir un risque de fragmentation du problème public, un phénomène déjà observé dans le champ des politiques publiques (Lieber & Roca i Escoda, 2015). Cette tension se perçoit notamment dans *Le Monde*, qui publie un dossier sur le phénomène après une année d’enquête menée par sa cellule d’investigation. À côté de plusieurs articles consacrés à différents aspects du phénomène (traits psychologiques des tueurs ; détresse des proches des victimes ; traumatisme des enfants ; rupture comme déclencheur du passage à l’acte ; etc.), un entretien de Camille Froidevaux-Metterie rappelle dès son intitulé que « la logique patriarcale la plus pure se loge au cœur de l’intime » (02/06/2020).

Conclusion

Cette étude permet de retracer l’intégration du terme « féminicide » dans le vocabulaire journalistique français entre 2015 et 2020. De 2015 à 2017, le terme est compris comme une violence de genre systémique non limitée au cadre conjugal et située à l’étranger. À partir de l’année 2018, mais surtout au cours de l’année 2019, le mot est de plus

en plus employé dans un contexte français ; il devient alors synonyme du meurtre d'une femme par un compagnon ou ex-compagnon.

Cette progression du « féminicide » souligne une transformation importante de la compréhension de ces crimes. Tout d'abord, le recentrement sur la France souligne une forme de « désexotisation » du phénomène, qu'il est désormais possible d'appréhender – avec une définition certes plus limitée – dans le cadre de la communauté nationale. L'emploi du mot « féminicide » signe également le passage¹⁷ de termes privilégiant la logique de l'agresseur (crime passionnel) ou l'invisibilisant (drame familial) à un autre, issu de conceptualisations féministes, promouvant une compréhension des crimes comme violence de genre systémique. L'entrée du mot dans le vocabulaire journalistique est donc le signe d'une amélioration dans la façon de conceptualiser et d'appréhender les meurtres de femmes par compagnons ou ex-compagnons. Pour les historiennes Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel, cette imposition s'inscrit dans le sillage du « moment » #MeToo, qui relance les mobilisations autour des violences sexistes et sexuelles (2020, pp. 257-265). Les collectifs les plus cités dans la presse ne sont d'ailleurs pas des organismes installés dans la défense des droits des femmes (Fédération Nationale Solidarité Femmes ; Observatoire des violences contre les femmes), mais des groupes plus récents (#NousToutes, Féminicides par Compagnon ou Ex, Fondation des femmes).

La progression du « féminicide » s'effectue différemment selon les lignes éditoriales des titres. Ainsi, c'est dans les journaux situés le plus à gauche de l'échiquier politique que le terme est d'abord employé : le « féminicide » semble alors associé une lecture « de gauche » mais également féministe (si l'on considère les origines du concept, fréquemment mobilisées dans les articles). Le mot s'installe ensuite dans les médias français et est employé par d'autres titres. On observe ainsi une hausse brutale de son utilisation par *Aujourd'hui en France* en 2019 : ce journal populaire, plutôt associé au centre-droit, se distingue par un usage aussi intensif que dépolitisé. En revanche, le journal de droite *Le Figaro* et le journal catholique *La Croix* n'intègrent jamais vraiment le terme dans leur vocabulaire, comme en témoigne sa faible utilisation durant toute la période étudiée (cf. figure n°2).

17 Le terme « féminicide » n'a toutefois pas complètement supplanté les expressions « drame familial » ou « crime passionnel », qui continuent d'être employées dans la presse.

Le rôle discursif des militant·es et collectifs féministes¹⁸ dans le traitement médiatique du féminicide mérite d'être souligné. C'est à travers leurs paroles et actions que le terme apparaît dans l'espace médiatique pour qualifier des meurtres commis en France. Être à la source de l'évènementialisation leur permet alors de conserver une place centrale dans la définition des crimes : les médias se font le relai d'une lecture féministe, systémique, donc contre-hégémonique, des crimes. Cependant, la part patriarcale du féminicide tend à s'effacer à mesure que le terme se propage dans les informations. Cette dilution s'observe à trois niveaux dans le discours médiatique : une transformation de l'évènementialisation du phénomène ; la généralisation d'emplois dépolitisés du terme ; une temporalité médiatique tendant vers la normalisation du mot. Le rôle discursif joué par les collectifs féministes évolue, tendant à être davantage circonscrit à un rôle critique vis-à-vis des pouvoirs publics au sein des informations.

Entre 2015 et 2020, le « féminicide » a donc été incorporé dans le vocabulaire journalistique avec pour condition discursive de perdre sa dimension systémique. Un tel résultat permet de prolonger et de discuter des travaux, à la fois canoniques et contemporains, traitant des liens entre féminisme et médias (Blandin, 2017).

Du point de vue des pratiques journalistiques, la dilution de la dimension systémique du féminicide pourrait provenir de son assimilation à une lecture subjective et militante. Si le mouvement #MeToo a certes entraîné une mise à l'agenda des violences sexistes et sexuelles et un engagement des rédactions sur ces sujets, des difficultés persistent pour intégrer les pratiques et concepts féministes dans le journalisme : les travaux de Laure Beaulieu soulignent notamment les coûts professionnels que subissent toujours les journalistes féministes (2019), de même que les difficultés pour reconnaître le sexism systémique dans ce champ professionnel (2023). De manière plus spécifique, il est possible de faire l'hypothèse que l'aplanissement du terme résulte en partie de sa non-conformité avec l'idéal de neutralité et d'objectivité, toujours dominants au sein du champ professionnel (Beaulieu, 2022), et dont nombre d'études ont souligné qu'elle revenait souvent à adopter un point de vue dominant (c'est-à-dire, un point de vue conforme à l'hégémonie de la blanchité, de la masculinité et de l'hétérosexualité).

18 Il est très rare, dans les articles de ce corpus, que les différents types de féminisme soient décrits ou même distingués.

Du point de vue de l'histoire plus générale de la médiatisation des féminismes, nos résultats rejoignent les nombreux travaux ayant montré la tendance des médias d'information à dévaloriser les formes trop radicales de féminisme pour en privilégier des versants réformistes (Mendes, 2011, 2012 ; Van Zoonen, 1992). Les études contemporaines montrent que ce phénomène se déploie d'au moins deux façons en France. D'une part, les informations tendent à se saisir de concepts et idées féministes, pour fournir des représentations négatives et fragmentées du mouvement (Julliard, 2014), ou pour les dépolitisier (Verquere, 2023). D'autre part, les médias témoignent d'une forte tendance à ethnoracialiser le sexismme (Dalibert, 2017a), ce qui traduit une difficulté plus large à interroger le sexismme et le racisme systémiques dès lors qu'ils sont associés à la francité (Dalibert, 2017b ; Dalibert & Quemener, 2016). Il semble qu'une transformation, même nuancée, se soit produite à l'occasion du mouvement #MeToo : les femmes victimes du sexismme sont désormais des femmes blanches de classes moyenne et supérieure, et les agresseurs sont perçus comme une minorité d'individus (et non d'un groupe, à l'instar des « jeunes de banlieue »), qui apparaissent sous les traits d'hommes de pouvoir (également blancs, de classes moyenne et supérieure) (Dalibert, 2021, 2023). De ce point de vue, la médiatisation du féminicide serait susceptible de faire écho à cette reconnaissance partielle. Le terme n'est en effet pas directement associé dans la presse à un fémonationalisme (Farris, 2012). Des militantes ont toutefois critiqué la tendance des médias à davantage médiatiser les affaires commises par des hommes étrangers ou non-blancs. Une étude plus précise des profils de meurtriers médiatisés reste donc à effectuer.

Références

- Aldrete, M. & Fernández-Ardèvol, M. (2023). Framing femicide in the news, a paradoxical story: A comprehensive analysis of thematic and episodic frames. *Crime, Media, Culture*, 20(3), 231-249. <https://doi.org/10.1177/17416590231199771>
- Beaulieu, L. (2019). Journalistes et féministes : entre assignation à des stéréotypes et stigmatisation au travail. *Sur le journalisme*, 8(2). <https://doi.org/10.25200/SLJ.v8.n2.2019.402>
- Beaulieu, L. (2022). Tensions entre deux conceptions du journalisme lors de la publication d'une tribune antiféministe en 2018. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 23(1). 41-52. <https://doi.org/10.3917/enic.032.0041>
- Beaulieu, L. (2023). Des journalistes face au scandale de la « ligue du Lol » : normes professionnelles et altération du sexismme. *Politix*, 141(1), 73-96. <https://doi.org/10.3917/pox.141.0073>

- Beaulieu, L. (2024). *Ce que #MeToo fait au travail journalistique : ethnographie d'une rédaction de presse écrite nationale* [thèse de doctorat inédite]. Université Paris 13.
- Blandin, C. (2017). Présentation : le web, de nouvelles pratiques militantes dans l'histoire du féminisme ? *Réseaux*, 1, 9-17.
- Bodiou, L., Chauvaud, F., Gausset, L., Grihom, M.-J. & Laufer, L. (dir.). (2019). *On tue une femme. Le féminicide. Histoire et actualités*. Paris : Hermann.
- Buisson, C. & Sapiro, G. (2025). Introduction. Médiatiser les « violences sexistes et sexuelles » : enjeux épistémologiques et méthodologiques. *Cahiers du Genre*, 78(1), 9-46. <https://doi.org/10.3917/cdge.078.0009>
- Buisson, C. & Wetzels, J. (2022). *Les violences sexistes et sexuelles*. Paris : Presses universitaires de France.
- Da Silva, J. & Méadel, C. (2023). De la médiatisation confinée des violences familiales. *Communication*, 40(2). <https://doi.org/10.4000/communication.18251>
- Dalibert, M. (2017a). Féminisme et ethnroracialisation du sexism dans les médias. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 11, 1-15. <https://doi.org/10.4000/rfsic.2995>
- Dalibert, M. (2017b). Une mise à distance du sexism ? Les actions d'Osez le féminisme ! et de La Barbe dans la presse. *Participations*, 17, 179-201. <https://doi.org/10.3917/parti.017.0179>
- Dalibert, M. (2021). From Ni putas ni soumises to #metoo in the French press: Between the hegemony of Whiteness and the Otherness of Muslims. *French Cultural Studies*, 32(3), 235-250. <https://doi.org/10.1177/095715582110217>
- Dalibert, M. (2023, 4-5 avril). *Blanchir les coupables ? Les violences sexistes et sexuelles au prisme de la médiatisation des mouvements féministes dans la presse française (2002-2019)* [communication orale]. Médias et Violences sexistes et sexuelles : Informer, Dénoncer, Sensibiliser, Paris, France.
- Dalibert, M. & Quemener, N. (2016). Femen. La reconnaissance médiatique d'un féminisme aux seins nus. *Mots. Les langages du politique*, 111(2), 83-102. <https://doi.org/10.4000/mots.22373>
- Damian-Gaillard, B., Frisque, C. & Saitta, E. (2009). Le journalisme au prisme du genre : une problématique féconde. *Questions de communication*, 15(1), 175-201. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.544>
- Damian-Gaillard, B., Montañola, S. & Saitta, E. (2021). *Genre et journalisme*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Damian-Gaillard, B. & Saitta, E. (2011). Le processus de féminisation du journalisme politique et les réorganisations professionnelles dans les quotidiens nationaux français. *Communication*, 28(2), 1-34. <https://doi.org/10.4000/communication.1725>
- Delage, P. (2017). Violences conjugales. *Du combat féministe à la cause publique*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Delage, P., Lacombe, D., Lieber, M., Jouanneau, S. & Mazuy, M. (2022). De la violence létale contre les femmes à la violence féminicide. Genèses et mobilisations. *Cahiers du Genre*, 73, 5-31. <https://doi.org/10.3917/cdge.073.0005>
- Delage, P., Lieber, M. & Chetcuti-Osorovitz, N. (2019). Lutter contre les violences de genre. Des mouvements féministes à leur institutionnalisation : introduction. *Cahiers du Genre*, 66(1), 5-16. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0005>

- Despontin Lefèvre, I. (2022). Stratégies de communication et pratiques militantes du mouvement féministe en France au début du 21^e siècle : étude de cas du collectif #NousToutes (2018-2021) [thèse de doctorat inédite]. Université Panthéon-Assas.
- Despontin, I. (2025). #NousToutes, des réseaux sociaux numériques aux médias « traditionnels » : lutte pour une visibilité médiatique. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (30), 1-15. <https://doi.org/10.4000/154ec>
- Dubec, S. (2021). Une éthique féministe des discours journalistiques est-elle possible ? Le cas des « drames familiaux » dans les journaux télévisés français (1991-2018). *Télévision*, 12, 121-138. <https://doi.org/10.3917/telev.012.0121>
- Farris, S. (2012). Femonationalism and the ‘Reserve’ Army of Labor Called Migrant Women. *History of the Present*, 2(2), 184-199. <https://doi.org/10.5406/historypresent.2.2.0184?seq=1>
- Foucault, M. (1970). *L'Ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Giacinti, M. (2020). « Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus » : historiciser et penser le féminicide. *Nouvelles Questions Féministes*, 39(1), 50-65. <https://doi.org/10.3917/nqf.391.0050>
- Guérard, G. & Lavender, A. (1999). Le féminicide conjugal, un phénomène ignoré : une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais. *Recherches féministes*, 12(2), 159-177. <https://doi.org/10.7202/058050ar>
- Hall, S. (1997). The Work of representation. Dans S. Hall (dir.), *Representation. Cultural Representations and Signifying Practices* (pp. 13-74). Sage Publications.
- Houel, A. (2013). Les représentations sociales sur les violences conjugales : des résistances bien partagées. *Cliniques méditerranéennes*, 88(2), 9-18. <https://doi.org/10.3917/cm.088.0009>
- Julliard, V. (2014). La parité en débats dans la presse française 1997-2000. Dans A.-M. Gingras (dir.), *Genre et politique dans la presse en France et au Canada* (pp. 125-143). Québec : Presses de l'université du Québec.
- Lieber, M. & Roca i Escoda, M. (2015). Violences en famille : quelles réponses institutionnelles ? *Enfances, Familles, Générations*, (22), i-xiii. <https://doi.org/10.7202/1031115ar>
- Lochon, A. (2021). Trente ans de médiatisation des violences sexistes et sexuelles : l'exemple de deux journaux français. *Émulations*, Varia. <https://doi.org/10.14428/emulations.varia.031>
- Marchetti, D. (1998). Les conditions de réussite d'une mobilisation médiatique et ses limites : l'exemple d'Act Up-Paris. Dans I. Charpentier et E. Darras (dir.), *La politique ailleurs* (pp. 277-297). Coll. du CURAPP. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mendes, K. (2011). Framing Feminism: News Coverage of the Women's Movement in British and American Newspapers, 1968–1982. *Social Movement Studies*, 10(1), 81-98. <https://doi.org/10.1080/14742837.2011.545228>
- Mendes, K. (2012). ‘Feminism rules! Now, where’s my swimsuit?’ Re-evaluating feminist discourse in print media 1968–2008. *Media, Culture & Society*, 34(5), 554-570. <https://doi.org/10.1177/0163443712442701>
- Pavard, B., Rochefort, F. & Zancarini-Fournel, M. (2020). *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. Paris : La Découverte.

- Pettinéo, C. (2024). Étude INA. Ce que révèlent cinq années de traitement médiatique des violences sexistes et sexuelles. *La Revue des médias*. <https://larevuedesmedias.ina.fr/metoo-violences-sexistes-sexuelles-etude-ina>
- Prenons La Une (collectif) (2014, 24 novembre). Le Crime passionnel n'existe pas. *Libération*. https://www.liberation.fr/societe/2014/11/24/le-crime-passionnel-n-existe-pas_1149842/
- Quemener, N. & Julliard, V. (2023). Défaire le genre des représentations médiatiques et des dispositifs numériques. *Communication*, 40(2), 1-26. <https://doi.org/10.4000/communication.18028>
- Ruffio, C. (2024). Combattre le mâle. Légitimer le journalisme féministe sous #MeToo. *Sur le journalisme*, 13(1), 62-77. <https://doi.org/10.25200/SLJ.v13.n1.2024.611>
- Sapio, G. (2018). Féminicide. Ce mot qui cogne, Nouveau Magazine Littéraire.
- Sapio, G. (2019). L'amour qui hait : la formule « crime passionnel » dans la presse française. *Semen*, 47, 23-42. <https://doi.org/10.4000/semen.12324>
- Sepulchre, S. (2019). La médiatisation paradoxale des violences à l'égard des femmes dans la presse quotidienne belge francophone. *French Journal for Media Research*, 11. <https://frenchjournalformediaresearch.com/lodel-1.0/main/index.php?id=1769>
- Van Zoonen, E. A. (1992). The Women's Movement and the Media: Constructing a Public Identity. *European Journal of Communication*, 7(4), 453-476. <https://doi.org/10.1177/0267323192007004002>
- Verquere, L. (2023). Densifier l'analyse des phénomènes communicationnels par l'enquête. Le cas du problème public du congé paternité. *Communication & langages*, 217, 145-162. <https://doi.org/10.3917/comla1.217.0145>



Publié sous la licence Creative Common
«Attribution – pas d'utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0. International»
(CC BY-NC-ND)